

TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

Relevé de conclusions

■ Réunion	Comité de ligne Grenoble – Veynes – Gap
■ Date	27 octobre 2011 et 6 décembre 2011
■ et heure	18h30
■ Lieu	Pont de Claix
■ Participants	Liste jointe en annexe
■ Contact	Documents disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
■ Rédacteur	Carole LONGECHAMP – DT/TCR/UED

Comité de ligne du 27 octobre 2011

Gérard LERAS, président du comité de ligne Grenoble – Veynes – Gap, remercie les participants venus nombreux pour ce comité de ligne organisé en urgence. Il indique également la présence à la tribune de la SNCF et RFF, qui répondront aux questions relatives à leur domaine de compétences.

Gérard LERAS souhaite dédier le comité de ligne au projet de desserte 2012 : la dérogation accordée par RFF sur la ligne ne permet plus que 16 trains au lieu de 18 trains (19 le vendredi) en 2011. Cette réunion vise à débattre de cette situation et identifier les actions possibles pour maintenir la grille 2011.

Il précise qu'un courrier co-signé avec Bernadette LACLAIS, Vice-Présidente déléguée aux transports, déplacements et infrastructures, dans lequel il demande le maintien des services TER pour le service de 2012, a déjà été envoyé à RFF. Ce courrier est distribué aux participants en début de séance.

Pascal ANDRAULT, représentant RFF à la tribune, confirme que RFF applique la méthode d'instruction définie dans le référentiel établi par l'EPSF (Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire) depuis 2009 à propos des lignes à voies uniques, à signalisation « CAPI » (cantonement assisté par informatique). « L'étude de criticité », rendue nécessaire du fait notamment que la ligne n'atteint pas 90% de ponctualité, aboutit à une préconisation de limitation à 16 trains par jour. RFF a donc décidé de limiter la ligne en 2012 à 16 trains par jour au lieu de 18/19 trains en 2011. La dérogation porte sur la section Vif – Aspres. Il indique également qu'une étude de signalisation est actuellement en cours, une modernisation du système de signalisation étant la seule solution durable au problème.

Les usagers remarquent que si la ligne ne peut pas atteindre 90% de ponctualité, c'est en raison de problèmes importés d'autres secteurs (Grenoble, ou section Veynes – Gap). Par ailleurs un seul train en retard, sur 18, fait baisser significativement le taux. Ce critère ne sera donc « jamais » atteint. Par ailleurs, par rapport à la question de la sécurité, on peut s'interroger sur le différentiel entre un transport

par car (de substitution) et par train dans un secteur tel que le Trièves. Les usagers marquent leur profond désaccord quant au projet et à la soudaineté de l'annonce, après plusieurs années de développement.

Pascal ANDRAULT apporte des explications sur la fermeture de la ligne en octobre 2011 pour cause de travaux de maintenance et informe les participants que, suite à une défaillance dans l'approvisionnement de traverses, les travaux initialement prévus n'ont pu être réalisés. Une nouvelle fermeture de ligne aura donc lieu au printemps 2012.

La SNCF présente les horaires envisagés pour le service 2012, sur la base de 16 trains par jour. Gérard LERAS insiste sur le fait que cette présentation d'horaires ne signifie pas que la Région accepte la décision de RFF.

Les usagers manifestent vivement leur mécontentement quant à la suppression proposée du train arrivant à 8h13 à Grenoble. Ils ne comprennent pas comment la suppression d'un train de pointe, l'un des plus fréquentés de la ligne, peut être proposée lors d'un changement de service. Certains estiment que cette suppression va gêner fortement les déplacements quotidiens, et envoie un signal très négatif au territoire quant à la crédibilité de la ligne. La SNCF explique que ce train n'a pas pu être tracé pour le service 2012 en raison principalement de difficulté d'insertion dans la gare de Grenoble et d'un conflit avec un train de fret à Jarrrie. Il est en conflit notamment avec le train partant à 8h10 dans l'autre sens, vers Gap.

Gérard LERAS insiste pour que tous les efforts techniques soient faits pour lever cette difficulté et rappelle les efforts accomplis par la Région depuis plusieurs années : la Région a depuis 2007 fortement soutenu la ligne en développant nettement la desserte de l'axe, marquée notamment par le cadencement en Rhône-Alpes en 2007 et la création de missions périurbaines Grenoble – Clelles, puis le cadencement de la Région Provence Alpes Côte d'Azur en 2009. Elle a participé en 2008 et 2009 à hauteur de plus de 3M€ à la modernisation de la ligne, alors que cela ne relève pas de ses compétences. Une dynamique positive s'est enclenchée depuis 5 ans, et l'annonce de diminution de la desserte vient rompre ces efforts.

Gérard LERAS conclut le comité de ligne en réaffirmant son opposition à la suppression des services proposée. Il souhaite que des actions soient mises en place pour marquer le désaccord avec RFF et la SNCF, et propose l'organisation d'un comité complémentaire à Pont de Claix début décembre 2011, en demandant à RFF et SNCF de préparer d'ici là des solutions.

Réunion complémentaire du comité de ligne, le 6 décembre 2011

Gérard LERAS, président du comité de ligne Grenoble – Veynes – Gap, indique que ce nouveau comité de ligne s'est organisé suite aux difficultés rencontrées en octobre à propos de la préparation du service 2012.

Il rappelle que la Région a investi de manière importante sur les travaux d'infrastructure de la ligne, sortant ainsi de son domaine de compétences, et ajoute qu'en conséquence, une diminution de dessertes ne pouvait être acceptée. Il déclare qu'un second courrier, co-signé avec Bernadette LACLAIS, a été envoyé à RFF.

Il précise ensuite qu'il attend de RFF et de la SNCF des propositions d'amélioration sur les sujets suivants :

- le nombre de circulations autorisées sur la ligne Grenoble-Gap en 2012 ; et plus précisément, comment revenir à 18-19 trains par jour,
- la suppression du train arrivant en gare de Grenoble à 8h13 ; et plus précisément, comment rétablir la circulation de ce train qui était le plus fréquenté de la ligne en 2011.
- Les perspectives d'évolution de la ligne à moyen et long termes.

Le nombre de circulations autorisées en 2012

RFF indique que la non reconduction de la dérogation s'impose pour des raisons de sécurité. La signalisation étant essentiellement manuelle, les agents ne peuvent gérer qu'un nombre limité de trains chaque jour. La mauvaise régularité risque de perturber les procédures de croisement et de provoquer des « nez à nez ».

Certains participants contestent la possibilité de « nez à nez » avec 18/19 trains et estiment qu'il n'y a pas plus de risque en 2012 qu'en 2011. Les mises sur car sont par contre contestées du point de vue de la sécurité. Par ailleurs, la dérogation portant sur la section Vif – Aspres, certains demandent de faire étudier des allers-retours limités sur la section Grenoble – Vif.

Gérard LERAS demande à RFF de préciser la perspective de retour à 18/19 trains, en souhaitant que cela intervienne au plus tôt. La décision de limitation de la dérogation à 16 trains par jour pour 2012 est déjà prise et RFF ne reviendra pas dessus. Cette décision est revue chaque année. Pour 2013, RFF souhaite réaliser « l'étude de criticité » dès début 2012 de façon à pouvoir prendre les mesures qui seraient nécessaires de manière anticipée.

La suppression du train de 8h13

RFF et la SNCF travaillent depuis le précédent comité de ligne pour réintégrer le train arrivant à Grenoble à 8h13, mais les difficultés ne sont pas encore levées. Le décalage du premier train Grenoble -> Gap départ 8h10 est nécessaire, mais insuffisant pour re-crée ce train : il manquerait alors un matériel sur la ligne pour que tous les roulements fonctionnent, y compris le train arrivant à 8h13. Gérard LERAS demande à la SNCF de préciser l'échéance à laquelle ce matériel peut être trouvé. La SNCF indique que cette difficulté est en lien avec la livraison des tram-trains sur l'ouest lyonnais : les 73500 circulant actuellement sur cette ligne seront remplacés par les trams-trains courant 2012, et pourront alors être réinjectés sur d'autres axes, notamment Grenoble – Gap.

Gérard LERAS insiste pour que la SNCF trouve le plus rapidement possible une solution pour maintenir ce train de pointe de 8h13, qui engendre le plus fort mécontentement parmi les usagers. La suppression du train de 19h10 de Grenoble (et remplacement par un car) est également fortement contestée. Une échéance précise doit être donnée. Gérard LERAS mentionne également que la Région finance la totalité du matériel et de la desserte, et déplore fortement la suppression d'un train de pointe sur cet axe.

Les perspectives de la ligne :

Gérard LERAS demande à RFF de préciser les perspectives d'évolution de la ligne des Alpes. A court terme, l'étude de criticité menée début 2012 pour le service 2013 doit confirmer le niveau de la dérogation. A plus long terme, une modernisation du système de signalisation, actuellement à l'étude, est la solution durable à ce type de problème.

Gérard LERAS conclut en déplorant le manque de solutions alternatives proposées pour 2012. Les conseillers municipaux annoncent qu'ils déposeront des motions municipales contre le nouveau service 2012 ; les associations informent d'une saisie de l'ARAF et de la médiatrice ; les usagers et les syndicats s'orientent quant à eux vers des actions locales.

Gérard LERAS remercie les participants et clôt ce second comité de ligne.

LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Le 27 octobre et le 6 décembre 2011 :

Nom Prénom	Fonction
Gérard LERAS	Président du comité de ligne
Frédéric DUCHENE	Chargé de mission

LES INTERVENANTS DE LA SNCF

Le 27 octobre et le 6 décembre 2011 :

Nom Prénom	Fonction
Brigitte BACHELARD	Responsable de ligne
Blandine LOPEZ	Chef de projet

LES INTERVENANTS DE RFF

Le 27 octobre 2011 :

Nom Prénom	Fonction
Pascal ANDRAULT	Chargé de mission

Le 6 décembre 2011 :

Nom Prénom	Fonction
Damien BERLIER	Chargé de mission
Romain DURAND	Directeur du service SCR

PRESENTS

Le 27 octobre 2011 :

PRENOM	NOM	ORGANISME
Catherine	ABRAHAM	
Michel	ABRAHAM	
Francine	AUBIN	
Julie	AUPATIT	SNCF
Michel	BARNIER	ADTCM
François	BARTSCH	
Lotfi	BENCHIHEB	Sud Rail
Fabienne	BERIZZI	
Corine	BERNARD	Sud Rail
Gabriel	BERNE	
Frederique	BIELLE	
Roseline	BOYER	
Isabelle	CARESTIATO	
Sabine	CARLAT	
Emmanuel	COLIN de VERDIERE	ADTC
Annie	COURTOISIER	
Robert	CUCHET	
Annie	DAVID	
Karine	DIDIOT-DUSSERT	
Quentin	DIETRICH	
Francis	DIETRICH	Conseiller municipal Champ-sur-Drac Commission Transport du Sud Grenoblois
Michelle	DUQUESNE	
Denis	DUTEY	
Jean-Paul	FOURCROY	ADTP Sud Grenoblois
Christian	GIVAUDAN	
Gérard	JACQUIET	AGV
Chantal	KLEMANS	
Rémy	LIENHARD	
Emmanuel	MANQUAT	FGTE-CFDT
Dorian	MARTIN	
Pierre	MARTIN	ADTP Sud Grenoblois

PRENOM	NOM	ORGANISME
Laetitia	MARTIN	
Pascal	MARTIN	
André	MASSIT	
Christianne	METRAL	
Charles	MONGEON	
Christine	NEAU	
Jocelyne	NERINI	
Michelle	NESONSON	
Marc	PERRIN	
Magalie	ROBILLART	
François	SROCZYNSKI	Relais Parc Mont Aiguille
Gilles	STRAPPAZZON	Conseil Général de l'Isère
Nathalie	TEPPE	ADTC
Bernard	TOURNIER	UFCM Grenoble - CGT Cheminot
Christian	VIZIOZ	

Le 6 décembre 2011 :

PRENOM	NOM	ORGANISME
Isabelle	CARESTIATO	
Josiane	CHAIB	
Robert	CUCHET	
Rémy	LIENHARD	
Dorian	MARTIN	
Vincent	MOLINA	
Charles	MONGEON	
Nathalie	TEPPE	ADTC
Francine	AUBIN	
Julie	AUPETIT	SNCF
Michel	BARNIER	ADTCM
Bernard	BARON	
Lotfi	BENCHIHEB	Sud Rail

PRENOM	NOM	ORGANISME
Fabienne	BERIZZI	
Gabriel	BERN	AGV
Corine	BERNARD	Sud Rail
Claudine	BERTRAND	
Alain	BERTRAND	
Alain	BLETON	Conseiller municipal Commune de Livet-et-Gavet
Roseline	BOYER	
Sylviane	BRUNETMANQUAT	
Joseph	CAMPIO	
Bernard	CHABOUTIER	
Patrice	CHAILLET	UFCM Grenoble CGT Cheminot
Georges	CLAVERI	Conseiller municipal Commune de Vizille
Françoise	CLOTEAU	Maire de la commune de Champagnier
Pascal	DA COSTA BARROS	Ville de Pont de Claix
Jean Pierre	DARSAC	
Annie	DAVID	
Virginie	DEBET	
Elise	DEGANO	Conseillère municipal St Georges de Commiers
Quentin	DIETRICH	
Elie	DONA	
François	DONNAT	
Sabine	DUBOIS	
Patrick	DURAND	Conseiller Municipal Jarcieu
Denis	DUTEY	
Laurent	EYRAUD	
Claude	FARGE	Conseiller municipale Commune de Pont de Claix
Samuel	FOUTOYET	
Franck	GATOUNES	

PRENOM	NOM	ORGANISME
Daniel	GRILL	
Jean Yves	HERVE	
Gérard	JACQUIET	AGV
Aline	JAYCET	
Laurence	JOSSO	
François	LEMAIRE	
Hélène	MEIXNER	
Gérard	MORARD	
Roland	MOUSSANET	
Françoise	MOUSSANET	
Juliette	PALLANO	AGV
Rose Marie	PASTOR	
Charles	PETIT	
Victorinne	PETIT	
Jerome	PION	
Nathalie	TERRIER	
Anne-Marie	TESSIER	
Roger	TORNIER	
Gilles	VIDALENCHE	